



Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2024-2026

Plan annuel 2026

Saint-Jean-de-Luz / Donibane Lohizune

Sommaire

I. Introduction.....	2
1. Le Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique.....	2
2. Les plans annuels d'action	2
3. Mise à jour.....	2
II. Plan annuel d'actions 2026.....	3

I. Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances (modifié par la loi N°2018-771 du 5 septembre 2018 – art. 80), la participation et la citoyenneté des personnes est un article de référence en matière d'accessibilité numérique. Il rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

1. Le Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique

La loi demande de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et application de la commune de Saint-Jean-de-Luz a été publié le 6 février 2024 et est disponible à la consultation à cette adresse <https://www.saintjeandeluz.fr/fr/accessibilite/>.

2. Les plans annuels d'action

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivis de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2026 associé au schéma pluriannuel 2024-2026.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre courant 2026, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Version	Date
001	Décembre 2025
002	Avril 2026

3. Mise à jour

Ce document est publié sous la responsabilité des référents accessibilité numérique de la commune de Saint-Jean-de-Luz : Chrystel MARTY-TUSSEAU et Jean-Noël LACROIX (chrystel.marty-tousseau@saintjeandeluz.fr – jean-noel.lacroix@saintjeandeluz.fr).

Toute question doit être adressée par mail aux adresses ci-dessus.

II. Plan annuel d'actions 2026

Type	Action	Détails	Mise en œuvre	Réalisé
Schéma pluriannuel	Réalisation	Élaboration et mise en œuvre du plan d'actions 2026	2026	Réalisé
Organisation	Réalisation	Animation d'un réseau de contributeurs en interne	2026	Réalisé (6 agents formés en 2026)
Organisation	Mise à jour des procédures	Introduction d'une clause accessibilité numérique dans les procédures de marché	2026	En cours
Sensibilisation / formation	Sensibilisation des contributeurs	Présentation des obligations d'accessibilité numérique	2026	
Sensibilisation	Sensibilisation de l'EPIC	Présentation des obligations d'accessibilité numérique à SLACE	A réactiver en 2026	
Affichage	Réalisation	Prise en compte de l'obligation d'affichage sur l'ensemble des services en ligne	2026	En cours
Affichage	Réalisation	Sensibilisation à l'obligation d'affichage sur l'ensemble des logiciels métier avec navigateur web	2026	
Affichage	Réalisation	Sensibilisation des structures tierces, qui réalisent pour le compte de la commune des missions de service public, à l'obligation d'affichage	2026	
Conformité	Réalisation	Intégrer des alternatives aux documents non accessibles ou à défaut afficher un contact pour	2026	Réalisé

Type	Action	Détails	Mise en œuvre	Réalisé
		réception du document sous une autre forme		
Conformité	Réalisation	Poursuite de maintenance corrective à apporter sur le site saintjeandeluz.fr (Novaldi) suite à l'audit de conformité réalisé en 2023	2026	
Audit	Audit de contrôle	Réalisation du contrôle suite aux corrections appliquées sur le site saintjeandeluz.fr	2024	Non réalisé